

SAIGNES ■ Le conseil municipal réuni en présence de Bernard Delcros

Une séance avec le sénateur

Le sénateur Bernard Delcros, accompagné de sa suppléante Mireille Leymonie, a assisté à une séance du conseil municipal.

En préambule au conseil municipal, le sénateur Bernard Delcros, a détaillé ses fonctions aux élus. Il a souligné combien il s'attachait à aller régulièrement dans les communes, quelles que soient leurs importances. Voici deux ans qu'il a été élu à la succession de Pierre Jarlier.

La fiscalité en question

Attaché entre autres à la commission des finances, il a participé à plusieurs lois de finances, proposant de nombreux amendements. Il a affirmé que les collectivités territoriales étaient au centre de ses



ÉLUS. Le sénateur a longuement expliqué ses travaux au sein du Sénat aux élus municipaux.

préoccupations. Il a évoqué différentes lois : loi Montagne, loi NOTRe, loi de finances. Intarissable, il a expliqué aux conseillers son action au sein du Sénat, mettant en avant son attachement à rencontrer

les élus et les accompagner dans leurs projets. Les questions de fiscalité des collectivités, la DETR, (les enveloppes restent stables) ont été abordées. Le maire, Hervé Goutille, a posé quelques questions

au sénateur qui y a apporté ses réponses avant de lever le verre de l'amitié et de repartir, vers 22 h 30, à Chalinargues. La séance du conseil se prolongeait ensuite jusqu'aux environs de minuit. ■